



Rennes, le 9 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une campagne de sécurité routière estivale pour une route plus sûre en Bretagne

"En Bretagne, je profite de mon été... je m'engage pour la sécurité routière"

En France, l'alcool est en cause dans 34 % des accidents mortels. Mais on constate chez les automobilistes, une certaine méconnaissance des risques qu'entraîne la conduite sous l'influence de l'alcool, du temps qu'il faut pour éliminer l'alcool dans le sang, des sanctions qui peuvent être appliquées en cas de contrôle...

Les services de l'État en Bretagne : Préfectures de région et de département, Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et Directions Départementales des Territoires et de la Mer, ont décidé de lancer une campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de l'alcool au volant dans tous les départements bretons, durant cet été 2010.

Plus de 800.000 dépliantes seront distribués dans les foyers bretons les 9 et 10 juillet 2010, par l'intermédiaire des éditions régionales du TV Mag diffusées avec Ouest France et le Télégramme. Le magazine Télé 7 jours est également associé à l'opération. Par ailleurs, 2.000 pochettes seront mises à disposition des communes participantes. Ces pochettes, contenant des dépliantes, des affiches et des éthylotests, seront remises aux particuliers qui demanderont la mise à disposition d'une salle municipale, pour l'organisation d'une fête familiale, associative ou sportive au cours de laquelle une consommation d'alcool est prévue.

La particularité de cette campagne est qu'elle a pour objectif, non seulement de donner des informations sur la conduite et l'alcool, mais aussi d'inviter les participants à s'engager sur un ou plusieurs comportement(s) pour adopter une conduite plus sûre.

Cet engagement est d'abord proposé sur une courte durée, une soirée par exemple, en espérant que par la suite, les personnes qui auront consenti à s'engager verront un avantage à reproduire ce comportement sur le long terme.

Un tirage au sort sera organisé parmi tous ceux qui auront témoigné de leur engagement en retournant au plus tard le 30 septembre 2010, le coupon-réponse du dépliant qui sera diffusé et disponible sur le site internet :

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Le lauréat sera récompensé par un week-end pour deux dans l'une des 64 destinations que propose le coffret "séjour COTE OUEST".

Contact presse :

DREAL Communication : 02.99.33.42.10 ou 02.99.33.42.11